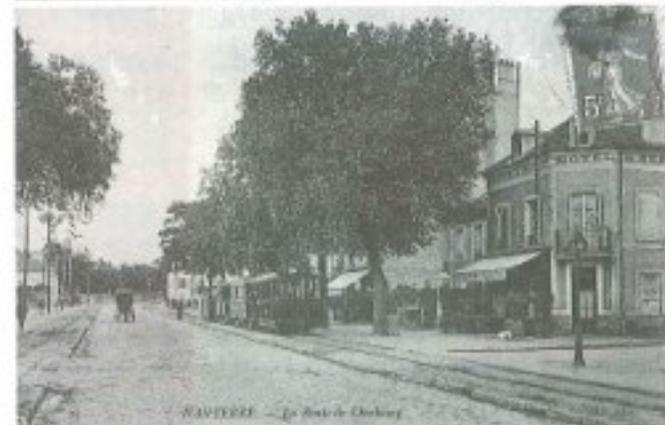


Dans notre article précédent, nous avons vu comment, au début du XX^e siècle, des petites entreprises ont progressivement remplacé les exploitations agricoles qui bordaient l'ancienne route de Cherbourg. Reprenons l'histoire de cette industrialisation à partir de 1924.

Ci-dessus, la première Maison de la jeunesse, inaugurée en 1956, actuellement siège de l'Entente Sportive de Nanterre (ESN).



L'AVENUE DU MARÉCHAL-JOFFRE, autrefois route de Cherbourg

En 1924, une petite équipe de techniciens fonde la Télémeccanique Electrique. Une dizaine d'ouvriers mettent au point et fabriquent des systèmes électriques. La petite entreprise se développe rapidement en proposant aux industries des produits et des systèmes électroniques dans les domaines d'application des automatismes. Des usines sont construites en région parisienne et en province. Des agences, des filiales et des firmes licenciées, assurent la diffusion de son matériel à l'étranger. A l'avant-garde du progrès technique, l'entreprise se distingue aussi par son souci de créer les meilleures conditions de

travail possibles pour son personnel. Très tôt, les salariés sont intéressés à sa prospérité par le versement d'une prime proportionnelle aux bénéfices réalisés. Bien d'autres industries ont occupé les anciens terrains de culture : la Bonneterie de Nanterre, la fonderie d'aluminium Cuisalu, les produits capillaires Central Labo, les matelas Mérinos, ainsi que de nombreux petits ateliers de sous-traitants et des artisans. Le 6 décembre 1941, un petit groupe d'industriels, dont Etienne Partiot, crée pour leurs personnels un service médical interprofessionnel. Cette réalisation anticipe une loi du 11 octobre 1946 qui rend obligatoire la médecine du travail pour tous les établissements occupant du per-

sonnel salarié. Depuis, le Groupe-ment interprofessionnel de la région Ouest de Paris a étendu son action médico-sociale, organisant des services de médecine du travail dans les entreprises, des centres d'examen complémentaires et des laboratoires d'analyses médicales ouverts aux familles des salariés. Il dispose d'antennes mobiles d'examen. En outre, il intervient dans les domaines de la formation et de la promotion sociale. Rattaché au Conseil national du patronat français (CNPF), il assure la liaison entre les entreprises adhérentes et propose différents services de documentation, de formation, de conseils et de relations avec les administrations. En 1956, la municipalité crée une

maison de la jeunesse dans une villa, au n° 14. Elle a à sa tête un directeur permanent ; elle est gérée par un conseil d'administration élu par l'assemblée générale des adhérents. Les jeunes ont ainsi accès à des loisirs trop coûteux individuellement, à l'époque. Des animateurs bénévoles ou professionnels, encadrent des activités : photo, reliure, émaux sur cuivre, guitare et théâtre. Des séjours de ski, de plongée sous-marine, d'équitation, d'archéologie, sont organisés, ainsi que des sorties au théâtre. Beaucoup d'anciens adhérents se souviennent du dévouement de Martin Sanchez et de Michel Jaquet qui suscitèrent bien des vocations chez les animateurs du mouvement associatif. Après l'ouverture, en

1972, de la Maison des jeunes Daniel-Féry, plus adaptée aux besoins, les locaux sont occupés en 1974 par le siège de l'Entente sportive de Nanterre (ESN) dont Michel Jaquet est devenu directeur. Sous son impulsion, l'ESN devait connaître un regain d'activité ; des sections nouvelles sont créées. Les constructions de verre, de béton et d'aluminium remplacent peu à peu les petits ateliers de carreaux de plâtre, ou de parpaing de mâchefer, d'où sont sorties bon nombre d'innovations techniques, œuvres d'habiles ouvriers, d'ingénieurs techniciens ou d'adroits artisans, restés anonymes. Quelques grands bâtiments de briques rouges et grises, éclairés par des verrières, subsistent, caractéristiques de l'ar-

chitecture des grandes industries pionnières. Qui se doute aujourd'hui, dans ces cohortes d'automobiles qui transportent chaque jour les « grands banlieusards », à destination des cités, des villes nouvelles et des lotissements, que cette avenue encombrée pourrait les conduire à Cherbourg ? Qu'il serait bon de voir les pistes cyclables réhabilitées, et entendre à nouveau les rires des joyeuses et joyeux cyclistes colorés, juchés sur leur drôle de VTC.

Société d'Histoire de Nanterre
Robert Cornille